

24 HEURES EN VILLE

Déviation de la RD 500 : les promesses non tenues du conseil général

L'association de Défense des riverains du boulevard Fayol a rencontré Marc Petit en mairie. Ce dernier les a informés « que le conseil général n'avait pas tenu à ce jour sa promesse quant au financement intégral du plateau traversant qui doit être installé

au carrefour de la rue des Perrières et du Boulevard Fayol ». Le financement de cet aménagement, indispensable pour la sécurité avait été confirmé aux responsables de l'association lors d'une réunion au conseil général le 22 janvier 2014. « Le conseiller général, Marc Petit, avait eu lui aussi la promesse verbale de la prise en charge par le département. D'autre part la mairie est toujours en attente également de l'autorisation d'élargissement des trottoirs au Haut du bd Fayol, nécessité absolue de sécurisation pour les piétons. » Et l'association de terminer son communiqué : « La sécurité des riverains, et des piétons, peut-elle attendre ? Sur un boulevard à flot continu de voitures et camions... ainsi que la sécurité pour les enfants de l'école de Fayol ».

MERCREDI 28 MAI 2014

28 Mai 2014